

Règlements : « Le monde de Ventura : un voyage autour de la terre »

SECTION 1

§1.1 Généralités

Le concours « Le monde de Ventura : un voyage autour de la terre » (ci-après, le « concours ») est parrainé et administré par Ventura Travel GmbH au nom de toutes les marques et sites internet participants énumérés au § 1.2 (ci-après « Ventura », « marques participantes ») en utilisant : Facebook, trouvé sur www.facebook.com, Instagram, trouvé sur www.instagram.com, et d'autres sites de réseaux sociaux et sites internet (ensemble et collectivement, le « SRS »). Ces règles et réglementations (ci-après « règlement ») s'appliquent et sont pleinement contraignantes pour toute partie soumettant une inscription au concours (ci-après « participants », « vous »). Votre participation au concours implique votre consentement et votre acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Le concours n'est en aucun cas sponsorisé, approuvé ou administré par, ou associé aux SRS. En s'inscrivant au concours, tous les participants acceptent de libérer complètement les SRS de toute responsabilité en lien avec le concours.

Ce concours est régi par la loi allemande et tous les participants se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux de Berlin en République fédérale d'Allemagne pour tout litige en vertu des présentes. Toute question ou préoccupation concernant le concours peut être adressée à :

Ventura TRAVEL GmbH

Lausitzer Straße 31

10999 Berlin

Allemagne

E-mail: info@venturatravel.org

Ventura se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours à tout moment. Ventura se réserve expressément le droit de terminer le concours prématurément sans préavis et sans donner de raisons. Ceci s'applique en particulier à toute raison qui perturberait ou empêcherait le bon déroulement du concours comme prévu.

En s'inscrivant au concours, les participants accordent à Ventura et à leurs représentants le droit, sauf interdiction par la loi, d'utiliser leurs noms, identifiants de SRS et villes de résidence, voix, images et ressemblances, sans compensation, notification ou approbation, à des fins de publicité et de promotion des biens et services de Ventura et de tout ce qui a trait au concours, de quelque manière ou support que ce soit, maintenant ou plus tard, dans le monde entier et à perpétuité. Les gagnants doivent signer et retourner une décharge de responsabilité/publicité avant de recevoir des documents d'adhésion valides pour tout voyage avec prix. Les gagnants peuvent être tenus individuellement de signer un affidavit d'éligibilité, une décharge de responsabilité, un formulaire de reconnaissance fiscale et, sauf là où la loi l'interdit, une

décharge de publicité et un retour dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'émission de la notification. Le non-respect de cette période ou l'absence de réponse du gagnant potentiel après trois (3) tentatives de notification peut entraîner la disqualification et, à la discrétion de Ventura, un autre gagnant peut être sélectionné. Si : (i) tout prix ou notification de prix est retourné comme non distribuable, (ii) le gagnant potentiel refuse son prix, (iii) le gagnant potentiel est incapable de voyager aux dates approuvées par Ventura ou (iv) le gagnant potentiel ne se conforme pas à l'une ou l'autre des conditions décrites dans les présentes, ce gagnant potentiel sera disqualifié et un autre gagnant sera sélectionné à la seule discrétion de Ventura. Les fournisseurs de prix déclinent expressément toute responsabilité et les participants acceptent d'indemniser et de dégager les fournisseurs de prix de toute réclamation, action, demande et/ou responsabilité en cas de blessure, de dommage ou de perte de quelque nature que ce soit lié à la participation à ce concours (quelle que soit la cause de cette blessure, de ce dommage ou de cette perte) et/ou à la remise et/ou à l'utilisation ultérieure ou à la mauvaise utilisation de tout prix attribué (y compris tout voyage ou activité y afférent).

§1.2 Limite de responsabilité

EN AUCUN CAS VENTURA OU SES PARTENAIRES DU CONCOURS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCIDENTEL, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF, EXEMPLAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCIDENTEL, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF, EXEMPLAIRE OU AUTRE DÉCOULANT DE OU LIÉ AU CONCOURS, AUX PRIX, À L'UTILISATION DE TOUS SRS OU À LA SOUMISSION D'ENTRÉE, À TOUT BUG, VIRUS, CHEVAL DE TROIE OU TOUT AUTRE FICHIER OU DONNÉE POUVANT ÊTRE NUISIBLE À L'ORDINATEUR OU À L'ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION OU AUX DONNÉES POUVANT AVOIR ÉTÉ TRANSMISES À OU PAR LES SRS. LES LIMITATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUERONT À LA PLUS PLEINE EXTENSION AUTORISÉE PAR LA LOI.

§1.3 Informations personnelles et confidentialité

En participant à ce concours, vous consentez expressément à fournir volontairement à Ventura toutes les informations personnelles contenues dans votre inscription, disponibles via votre compte de SRS, ou toute autre information fournie à Ventura dans le cadre du concours (vos « informations personnelles ») à Ventura aux fins de l'exploitation et de l'administration du concours, y compris, mais sans s'y limiter, pour vous contacter à l'avenir avec des informations concernant Ventura et leurs partenaires du concours, et leurs activités. Ventura collectera des données personnelles sur les participants, conformément à sa politique de confidentialité, qui peut être consultée ici : (<https://www.indicotravels.com/privacy>). En participant au concours, vous acceptez par la présente la collecte et l'utilisation par Ventura de vos informations personnelles aux fins du concours conformément à la politique de confidentialité et aux termes et conditions contenus dans les présentes concernant vos informations personnelles, et vous reconnaissez que vous avoir lu et accepté la politique de confidentialité de Ventura.

§1.2 Marques participantes

Les marques suivantes de Ventura Travel GmbH participent à cette promotion : Viventura (viventura.de, viventura.fr), Puraventura (puraventura.de, puraventura.fr), Japaventura (japaventura.de, japaventura.fr), Persiaventura (persiaventura.de, persiaventura.fr), Africaventura (africaventura.de, africaventura.fr, africaventura.nl), Asiaventura (asiaventura.de, asiaventura.fr), Grekaventura (grekaventura.de, grekaventura.fr), Galapatours (galapatours.com) et Polartours (polartours.com).

§1.5 Qui peut participer ?

Toutes les personnes physiques résidant aux États-Unis d'Amérique, au Canada (hors Québec), en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège ou dans les États membres de l'Union européenne, ayant atteint l'âge légal de la majorité dans leur pays de résidence (dont l'âge ne doit pas être inférieur à 18 ans) au moment de l'inscription peut soumettre son inscription au concours conformément au présent règlement. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous êtes légalement éligible pour participer au concours en vertu de toutes les lois qui vous sont applicables dans votre juridiction de résidence ou autre. Si un participant a une capacité juridique limitée, le consentement de son représentant légal est requis.

Le concours est nul au Québec et là où les lois, règles ou règlements fédéraux, étatiques, provinciaux ou locaux applicables l'interdisent. Les personnes suivantes ne peuvent pas participer au concours : les employés, les dirigeants et les administrateurs de Ventura, sa société mère, les sociétés affiliées et liées, les employés des partenaires du concours et leurs familles immédiates (définis comme les parents, les frères et sœurs, les enfants et les conjoints, quel que soit leur lieu de résidence) et les membres de l'un ou des ménages (liés ou non) de ces parties, et les membres de l'un ou des ménages (liés ou non) de toute personne exclue.

§1.6 Comment participer

La période commençant le 28 novembre 2022 à 10 h 00 UTC et se terminant le 24 décembre 2022 à 22 h 59 UTC (la « période du concours ») est la seule période pendant laquelle les participants peuvent soumettre leurs inscriptions au concours.

Afin de participer au concours, vous devez remplir et envoyer avec précision le formulaire de contact en remplissant votre adresse e-mail et soumettre les réponses à la sélection des prix. Il est strictement interdit d'utiliser plusieurs adresses e-mail pour augmenter vos chances de gagner. La participation n'est valable que pendant la période du concours. Les participants peuvent également envoyer leurs inscriptions manuscrites par la poste à Ventura, à l'adresse indiquée ci-dessus, afin qu'elles soient reçues avant la fin de la période du concours. Les inscriptions soumises ou partiellement soumises par tout autre moyen ne seront pas valides.

Toutes les inscriptions doivent être soumises par le participant au nom d'une personne physique. Chaque compte de SRS unique ne peut être entré qu'une seule fois pour être pris en compte dans le concours. Les entrées générées par script, macro ou autre moyen automatisé seront considérées comme nulles. Ventura n'est pas responsable des entrées mal acheminées, incomplètes, perdues, tardives, illisibles, non livrées, inexactes ou retardées, ou des défaillances techniques, matérielles ou logicielles de quelque nature que ce soit, des connexions réseau perdues ou indisponibles, ou des ordinateurs défaillants, incomplets, brouillés ou retardés, transmissions ou autres erreurs ou problèmes qui peuvent limiter ou affecter la capacité d'une personne à accéder ou à participer au concours, que ces défaillances soient humaines, mécaniques, typographiques, d'impression, électroniques, de réseau ou autres, liées ou en relation avec le concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs pouvant survenir dans le cadre de l'administration du concours, du traitement des inscriptions ou de l'annonce des prix.

Les gagnants seront avisés dans les quatorze (14) jours suivant la clôture de la période du concours. Les gagnants seront contactés via l'adresse e-mail saisie pour soumettre leur participation sur le site internet du concours. En cas de litige quant à l'identité d'un participant, le prix sera attribué au titulaire autorisé du compte de l'adresse e-mail jointe au compte du SRS

utilisé pour soumettre la participation. Le « titulaire autorisé du compte » est défini comme la personne physique à qui l'adresse électronique est attribuée par un fournisseur de services internet, un fournisseur de services en ligne ou une autre organisation (p. ex., une entreprise, un établissement d'enseignement, etc.) qui est responsable de l'attribution des adresses électroniques pour le domaine associé à l'adresse électronique soumise.

Si vous ne répondez pas à la notification par e-mail de votre sélection sous les trois (3) jours, ou si vous êtes indisposé, incapable ou indisponible afin de réclamer votre prix dans les conditions spécifiées par Ventura, votre participation au concours et tout droit que vous auriez pu avoir à réclamer un prix ou à une compensation sont considérés comme nuls. Dans ce cas, un autre participant sera sélectionné comme nouveau gagnant, comme si le premier gagnant n'avait jamais été choisi. Toutes les décisions sont finales et contraignantes pour tous les participants. Le gagnant doit remplir toutes les conditions d'éligibilité, y compris l'exécution et le retour de toutes les autorisations et documents nécessaires requis par Ventura avant de se voir attribuer un prix en vertu des présentes.

Les participants peuvent augmenter leurs chances de gagner en entreprenant en outre les actions suivantes via le plugin Gleam.io sur la page de destination du concours pendant la période du concours (« participations supplémentaires au concours »). Chaque participation supplémentaire au concours ne peut être accomplie qu'une seule fois par participant.

- Pour deux (2) participations supplémentaires au concours, le participant accepte de partager le concours par SRS avec leurs amis uniquement via le plug-in Gleam.io sur la page de destination du concours.
- Pour deux (2) participations supplémentaires au concours, le participant accepte de visiter une marque participante sur Instagram uniquement via le plug-in Gleam.io sur la page de destination du concours.
- Pour deux (2) participations supplémentaires au concours, le participant accepte de visiter une marque participante sur Facebook uniquement via le plug-in Gleam.io sur la page de destination du concours.

L'inscription réussie de ces participations supplémentaires au concours est notifiée au participant via l'application Gleam.io sur la page de destination du concours en affichant une coche dans une case bleue à côté de la participation supplémentaire au concours. Ventura n'est à aucun moment responsable d'assurer, de vérifier ou de vérifier que ces participations supplémentaires au concours ont été effectuées avec succès. Pour s'inscrire aux participations supplémentaires du concours, les participants doivent avoir un compte de SRS valide sur l'une des plates-formes du concours. Lorsque vous créez un tel compte, vous acceptez de respecter les termes et conditions applicables de ce SRS particulier dans votre utilisation de son site internet ou de sa plate-forme de SRS, et dans votre participation au concours et vos communications avec Ventura. VEUILLER LIRE ET CONSULTER LES CONDITIONS D'UTILISATION DES SRS APPLICABLES AVANT DE PARTICIPER AU CONCOURS. Vous êtes responsable de toutes les activités menées via ou sous le nom de votre compte de SRS. Toute participation jugée en violation des conditions d'utilisation applicables et/ou des lois applicables sera disqualifiée. Ventura peut également disqualifier les participants fautifs de toute participation ultérieure au concours.

§1.7 Partenaires du concours

SECTION 2

§2.0 Prix

Tout au long de la période du concours, deux types de lots sont disponibles : les premiers prix et les prix hebdomadaires (collectivement, ci-après, les « prix »).

Le processus de sélection des trois (3) gagnants des grands prix et des prix hebdomadaires est détaillé au § 2.1 avec les grands prix détaillés au § 2.2.1 et au § 2.2.2. Le processus de sélection des gagnants des prix hebdomadaires est détaillé au § 2.3 avec les prix hebdomadaires détaillés au § 2.3.1 et au § 2.3.1.2.

À tout moment et pour tous les prix, les § 2.4 (règles générales et règlements pour tous les prix) et les sous-sections § 2.4.1, § 2.4.2 et § 2.4.3 s'appliquent.

§2.1 Tirage du premier prix :

Trois (3) premiers prix distincts (ci-après, les « premiers prix ») seront attribués à trois (3) gagnants distincts du concours (ci-après, les « gagnants du premier prix »). Si un premier prix est attribué à plus d'un voyageur, ce compagnon de voyage du gagnant du premier prix sera connu ci-après sous le nom de « nominé du gagnant » et n'est pas reconnu comme un gagnant du premier prix et n'est pas éligible pour réclamer de grands prix. Les gagnants du premier prix seront choisis par tirage au sort parmi toutes les participations admissibles reçues tout au long de la période du concours effectuée par un processus informatique dans les quatorze (14) jours suivant la fin du concours. Les chances de gagner seront définies selon le nombre de participations admissibles reçues.

Les gagnants du premier prix doivent être âgés de plus de 18 ans au moment du départ pour réclamer les premiers prix. Le premier prix s'applique à l'itinéraire indiqué des voyages admissibles uniquement énumérés aux paragraphes §2.2.1 et §2.2.2, et exclut les services optionnels ou supplémentaires, tels que tout billet d'avion non expressément inclus dans l'itinéraire, les transferts, l'hébergement avant/après le tour, les surclassements de chambre, les suppléments de chambre individuelle, les assurances, les modifications, et tous les frais accessoires, repas, pourboires, taxes, frais, prélèvements et transport non expressément inclus dans l'itinéraire. Ce prix n'inclut pas les vols internationaux pour atteindre les points d'arrivée des premiers prix.

Les premiers prix : i) sont soumis à disponibilité, ii) sont valides sur les nouvelles réservations uniquement, iii) ne peuvent être combinés avec aucune autre offre ou réduction, iv) n'ont aucune valeur monétaire, v) ne sont pas transférables, vi) ne sont pas admissibles à un bon ou à un avoir en cas de changement de réservation, et vii) ne peuvent pas être échangés par le gagnant du premier prix ou le nominé du gagnant. Les gagnants du premier prix au nom du nominé du gagnant doivent contacter Ventura directement par téléphone et/ou par e-mail avant le 28 février 2023 pour réserver leur premier prix, et Ventura doit accepter les dates de départ choisies et le premier prix peut être remplacé par un premier prix de valeur comparable par Ventura à sa seule discrétion.

L'obtention et les coûts des passeports, des visas et des vaccins sont à la charge exclusive du gagnant du premier prix. Ventura n'est pas responsable si les gagnants du premier prix ne sont pas en mesure de voyager avec les grands prix en raison d'un problème ou de restrictions liés au COVID-19. Les grands prix sont soumis à l'accord des gagnants du premier prix avec les conditions générales de réservation Ventura, qui peuvent être trouvées ici en anglais :

<https://www.indicotravels.com/terms>, ici en allemand : <https://www.viventura.de/agbs> et ici en français : <https://www.viventura.fr/conditions-vente>.

Le gagnant du premier prix et tout nominé du gagnant sont responsables individuellement de tous les coûts, frais accessoires, repas, pourboires, transport liés au COVID-19 pendant toute la durée du voyage qui ne sont pas expressément inclus dans le coût de l'itinéraire, le coût du voyage vers l'aéroport, le coût d'obtention d'un passeport, d'un visa ou d'une autre pièce d'identité avec photo, ou toute autre activité à laquelle le gagnant du premier prix et tout nominé du gagnant choisissent participer en dehors de ce qui est fourni par Ventura dans le cadre de l'itinéraire de visite standard.

Le gagnant du premier prix et tout nominé du gagnant qui accepte un prix reconnaissent et conviennent qu'ils sont responsables de s'assurer de leur admissibilité à voyager à l'étranger, le cas échéant, de leur admissibilité adéquate et légale à entrer dans le pays ou la région où le voyage du premier prix aura lieu, et de rentrer dans leur pays de résidence, et de déclarer et garantir à Ventura qu'ils possèdent ou sont en mesure de se procurer un passeport valide pour la durée du voyage du premier prix, si nécessaire, conformément à la législation internationale en vigueur sur les voyages. Les achats de passeports et de visas seront de la seule responsabilité et aux frais des gagnants du premier prix et de tout nominé du gagnant. Si un gagnant du premier prix n'est pas en mesure de profiter du premier prix en raison d'un passeport, d'une entrée sur le territoire ou d'autres restrictions légales ou réglementaires, il sera considéré comme ayant renoncé à sa participation au concours et Ventura ne sera pas responsable des dommages résultant de cette impossibilité. Les gagnants du premier prix et tout nominé du gagnant sont responsables individuellement de tout supplément ou frais de service, le cas échéant.

Les conditions générales de Ventura, qui peuvent être consultées sur le site internet de chaque marque s'appliqueront aux premiers prix et aux gagnants des premiers prix et à tout nominé par le gagnant, qui agréent, en acceptant le premier prix, aux conditions générales.

<https://www.viventura.de/agbs>

<https://www.puraventura.de/abs>

<https://www.japaventura.de/agbs>

<https://www.africaventura.de/agbs>

<https://www.asiaventura.de/agbs>

<https://www.grekaventura.de/agbs>

<https://www.galapatours.com/terms>

<https://www.viventura.fr/conditions-vente>

<https://www.puraventura.fr/conditions-vente>

<https://www.japaventura.fr/conditions-vente>

<https://www.africaventura.fr/conditions-vente>

<https://www.asiaventura.fr/conditions-vente>

<https://www.grekaventura.fr/conditions-vente>

Une fois le voyage confirmé, ni le gagnant du premier prix ni aucun nominé du gagnant ne peut modifier la date de départ. Le gagnant du premier prix et tout nominé du gagnant doivent voyager sur le même départ admissible que pour les voyages admissibles spécifiés. Ventura se réserve le droit d'approuver ou de refuser toute date de voyage. Ventura n'est pas responsable des retards ou des annulations liés au voyage.

Les voyages du premier prix sont attribués « tels quels » sans aucune garantie, expresse ou implicite de Ventura. Les gagnants du premier prix et tout nominé du gagnant sont responsables de la déclaration et du paiement de toutes les taxes (le cas échéant) ainsi que de tous les autres coûts et dépenses associés à l'acceptation et à l'utilisation du prix non spécifié dans les présentes comme étant attribué.

Ventura (et tous les partenaires du concours) déclinent expressément toute responsabilité et les gagnants du premier prix et tout nominé du gagnant conviennent d'indemniser et de dégager de toute responsabilité Ventura et tous les partenaires du concours contre toute réclamation, action, demande et/ou responsabilité pour blessure, dommage ou toute perte liée à ou découlant de la participation à ce concours (quelle que soit la cause d'une telle blessure, dommage ou perte) et/ou la livraison et/ou l'utilisation ou la mauvaise utilisation ultérieure de l'un des grands prix décernés.

§2.2.1 Grand prix : croisière

Une (1) place gratuite est disponible pour le gagnant du grand prix pour voyager à bord de le Tip Top II, le Tip Top IV ou le Tip Top V avec l'aimable autorisation de Tip Top Cruises (ci-après, « Premier prix : croisière ») dans les cabines sélectionnées uniquement (ci-après, « cabines admissibles ») avec une disponibilité sur une croisière de cinq (5) jours avec départ entre le 15 janvier 2023 et le 30 septembre 2023, comme annoncé sur : <https://www.tiptopcruises.com>

Les cabines admissibles seront à l'entière discrétion de Tip Top Cruises et les catégories autorisées pour les cabines admissibles seront limitées, ce qui nécessitera de partager une cabine avec un voyageur du même genre.

Services inclus : la croisière de cinq jours en pension complète. L'utilisation d'équipement de plongée avec tuba, kayaks et planches à pagaie est incluse. La croisière sera encadrée par un guide anglophone uniquement.

Ne sont pas inclus les repas ou les boissons non annoncés dans le cadre d'une croisière de cinq jours sur [tiptopcruises.com](https://www.tiptopcruises.com), les excursions facultatives, les suppléments pour chambre simple, l'hébergement avant et/ou après la nuit requis pour toute correspondance aérienne régionale ou internationale. Ne sont pas non plus inclus dans ce prix les vols régionaux ou internationaux pour atteindre le point de départ ou revenir du point d'arrivée de la croisière de cinq jours.

En plus et non en remplacement des conditions générales de Ventura, les conditions générales de Tip Top Cruises, qui seront avisées par Tip Top Cruises, s'appliqueront au premier prix : croisière et le gagnant du grand prix agréé, en acceptant le premier prix : croisière, à ces conditions générales.

Un grand prix est disponible pour le gagnant d'un des grands prix pour voyager à bord du Greg Mortimer avec l'aimable autorisation de Aurora Expeditions (ci-après, « grand prix : croisière polaire ») dans les cabines sélectionnées uniquement (ci-après, « cabines éligibles ») avec une

disponibilité sur douze (12) jours de départ du voyage « Svalbard Odyssey » sur les périodes suivantes : A) 29 mai 2023 au 9 juin 2023 B) 8 juin 2023 au 19 juin 2023 C) 23 juillet 2023 au 3 août 2023 comme annoncé sur :

<https://www.auroraexpeditions.com.au/expedition/svalbard-odyssey>

Les cabines éligibles seront à l'entière discrétion de Aurora Expeditions et Greg Mortimer et les catégories autorisées pour les cabines éligibles seront limitées aux *Balcony C Statesroom* uniquement, ce qui nécessitera de partager une cabine avec un voyageur du même sexe.

Ne sont pas inclus les repas ou les boissons non annoncés dans le cadre du voyage « Svalbard Odyssey », les excursions facultatives, les suppléments pour chambre simple, l'hébergement avant et/ou après la nuit requis pour toute correspondance aérienne régionale ou internationale. Ne sont pas non plus inclus dans ce prix les vols régionaux ou internationaux pour atteindre le point de départ ou revenir du point d'arrivée du voyage « Svalbard Odyssey ».

En plus et non en remplacement des conditions générales de Ventura, les conditions générales de Aurora Expeditions, qui peuvent être trouvées sur le site internet de Aurora Expeditions, (<https://www.auroraexpeditions.com.au/terms-and-conditions>) s'appliqueront au grand prix : croisière et le gagnant du grand prix agréé, en acceptant la croisière du grand prix, à ces conditions générales.

§2.2.1 Premier prix : circuit

Quatre (4) places gratuites pour quatre gagnants individuel du grand prix et les nominés du gagnant pour sélectionner un départ parmi les départs suivants de certains voyages uniquement (« départs admissibles ») lorsqu'ils partent avant le 30 novembre 2023 et sont réservés avant le 28 février 2023 12 h UTC, à condition qu'un minimum de quatre (4) passagers payant le plein tarif soient confirmés lors de ce départ et vérifiés auprès de Ventura par le gagnant au moment de la réservation (« départs admissibles »). Les premiers prix seront offerts dans l'ordre de sélection des gagnants du premier prix et, une fois qu'un premier prix aura été remporté, il sera retiré et ne sera plus disponible pour les gagnants des premiers prix suivants. Le gagnant du grand prix doit partager une cabine avec une personne du même sexe, sinon des suppléments pour personne seule seront appliqués. La langue de tous les départs admissibles de tous les voyages admissibles est indiquée ci-dessous et le gagnant du grand prix et le nominé du gagnant sont tenus 1) d'être conscients de leur obligation de comprendre la langue opérationnelle des départs admissibles des voyages admissibles pour des raisons de sécurité et 2) être au courant de la langue du voyage et de leur obligation avant de choisir un départ admissible. Ventura se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'appliquer des périodes d'interdiction de voyage aux départs admissibles et/ou de supprimer des départs sélectionnés des départs admissibles de tous les voyages admissibles. L'ensemble de ce premier prix est ci-après dénommé (« Premier prix : circuit »).

FRENCH

- 1) **Asiaventura, VIETNAM & CAMBODGE : 'Circuit Vietnam Cambodge 2 semaines [XVKA]** uniquement sur les départs le 9 février, le 23 février, le 9 mars, le 26 octobre, le 9 novembre, le 23 novembre ou le 30 novembre
<https://www.asiaventura.fr/circuit/circuit-vietnam-cambodge>

- 2) **Japaventura, JAPON: 'Circuit Japon - 15 jours' [XJAP]** uniquement sur les départs le 7 mai ou le 15 mai <https://www.japaventura.fr/circuit/xjap>

§2.3 Tirages au sort des prix hebdomadaires

En plus du tirage du premier prix détaillé au § 2.1 qui aura lieu à la fin de la période du concours, il y aura quatre (4) prix hebdomadaires qui seront annoncés un (1) par semaine (ci-après les « prix hebdomadaires »). Les prix hebdomadaires sont détaillés au § 2.3.1. Les gagnants des prix hebdomadaires seront choisis par tirage au sort parmi toutes les participations admissibles reçues tout au long de la période du concours à ce jour effectué par un processus informatique à trois intervalles hebdomadaires réguliers tout au long de la période du concours le 1, 8, 15 et 22 décembre 2022 (ci-après « Tirage au sort hebdomadaire »). Les gagnants des prix hebdomadaires seront informés le lendemain du tirage au sort de la semaine, le 2, 9, 16 et 23 décembre 2022. Les chances de gagner dépendront du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Les gagnants des prix hebdomadaires seront retirés des inscriptions admissibles pour tout autre prix hebdomadaire, cependant les gagnants des prix hebdomadaires ne sont pas retirés des inscriptions admissibles pour le tirage du premier prix et le gain d'un prix hebdomadaire n'affectera pas les chances de gagner le premier prix.

Les gagnants des prix hebdomadaires doivent être âgés de plus de 18 ans. Les prix hebdomadaires : 1) sont sous réserve de disponibilité, 2) n'ont aucune valeur monétaire, 3) ne sont pas transférables et 4) peuvent être remplacés à tout moment par un prix de valeur comparable par Ventura à sa seule discrétion. Les gagnants des prix hebdomadaires seront informés d'ici le 31 décembre 2022.

§2.3.1 Prix hebdomadaires : circuits

Huit (8) places gratuites pour les gagnant individuels des prix hebdomadaires, pour voyager uniquement sur une sélection de départs concernant strictement le voyage spécifique pour la semaine (« voyages admissibles ») au départ avant le 31 décembre 2023 et réservés avant le 28 février 2023 à 12 h 00 UTC, à condition i) qu'un minimum de quatre (4) passagers payant le plein tarif soient confirmés sur ce départ ; ii) que le départ ne soit pas dans une plage exclue, telle qu'indiquée ci-dessous dans la liste de voyages admissibles [voir §2.3.1.1] ; et que le départ soit vérifié avec Ventura par le gagnant au moment de la réservation (« départs admissibles »). Il est expressément interdit de modifier tout voyage admissible et de le remplacer par un voyage concernant toute autre semaine indiquée au §2.3.1.1. Le gagnant du grand prix doit partager une cabine avec une personne du même sexe, sinon des suppléments pour personne seule seront appliqués.. La langue de tous les départs admissibles de tous les voyages admissibles est indiquée ci-dessous et le gagnant du prix hebdomadaire et le nominé du gagnant sont tenus 1) d'être conscients de leur obligation de comprendre la langue opérationnelle des départs admissibles des voyages admissibles pour des raisons de sécurité et 2) être au courant de la langue du voyage et de leur obligation avant de choisir un départ admissible. Ventura se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'appliquer des périodes d'interdiction de voyage aux départs admissibles et/ou de supprimer des départs sélectionnés des départs admissibles de tous les voyages admissibles. L'ensemble de ce grand prix est ci-après dénommé (« Premier prix : circuit »).

§2.3.1.1 Départs admissibles :

FRENCH:

WEEK 1: du 28 novembre au 4 décembre 2022

Viventura, BOLIVIA: 'Circuit Bolivie - 15 jours' [CPER] uniquement sur les départs le 12 mai, le 29 septembre ou le 3 novembre. <https://www.viventura.fr/circuit/xbol>

WEEK 2: du 5 décembre au 11 décembre 2022

Africaventura, NAMIBIE : 'Autotour: Camper en Namibie' [PNAC] sur tout départ, à condition que deux autres passagers payant le plein tarif soient réservés sur le même départ <https://www.africaventura.fr/circuit/pnac>

WEEK 3: du 12 décembre au 18 décembre 2022

Grekaventura, GRÈCE : 'Au Cœur de la Grèce' [XGRE] uniquement sur les départs le 16 avril ou le 4 juin <https://www.grekaventura.fr/circuit/xgre>

WEEK 4: du 19 décembre au 25 décembre 2022

Puraventura, CUBA: 'Circuit Cuba' [XCUB] uniquement sur les départs le 12 avril, le 7 novembre ou le 21 novembre <https://www.puraventura.fr/circuit/xcub>

§2.3.1.2: Prix hebdomadaires: Non voyages

FRENCH:

Au cours de la semaine 1 (du 28 novembre au 4 décembre 2022), les prix hebdomadaires suivants seront également attribués : i) un sac à dos Deuter de la marque Ventura GmbH ; ii) 6 x bouteilles de vin grec sélectionné par Ventura Travel GmbH, offertes par notre partenaire, Ouzoland. Les prix hebdomadaires i) et ii) seront expédiés après le tirage au sort des prix hebdomadaires, comme détaillé au §2.3, sans garantie de date de livraison ; tous les frais, droits, taxes ou impôts applicables seront à la charge des gagnants des prix hebdomadaires. Aucun substitut n'est disponible ; aucun retour ne sera accepté et aucun prix de remplacement avec une valeur monétaire ou autre n'est disponible.

Au cours de la semaine 2 (du 5 au 11 décembre 2022), les prix hebdomadaires suivants seront également attribués : i) un sac à dos Deuter de la marque Ventura GmbH ; ii) 6 x bouteilles de vin grec sélectionné par Ventura Travel GmbH, offertes par notre partenaire, Ouzoland. Les prix hebdomadaires i) et ii) seront expédiés après le tirage au sort des prix hebdomadaires, comme détaillé au §2.3, sans garantie de date de livraison ; tous les frais, droits, taxes ou impôts applicables seront à la charge des gagnants des prix hebdomadaires. Aucun substitut n'est disponible ; aucun retour ne sera accepté et aucun prix de remplacement avec une valeur monétaire ou autre n'est disponible.

Au cours de la semaine 3 (du 12 au 18 décembre 2022), le prix hebdomadaire suivant sera également attribué : i) un sac à dos Deuter de la marque Ventura GmbH. Le prix hebdomadaire i) sera expédié après le tirage au sort des prix hebdomadaires, comme

détaillé au §2.3, sans garantie de date de livraison ; tous les frais, droits, taxes ou impôts applicables seront à la charge du gagnant du prix hebdomadaire. Aucun substitut n'est disponible ; aucun retour ne sera accepté et aucun prix de remplacement avec une valeur monétaire ou autre n'est disponible.

Au cours de la semaine 4 (du 19 au 25 décembre 2022), le prix hebdomadaire suivant sera également attribué : i) un bon de la Fondation vSocial d'une valeur de 100 EUR. Ce prix hebdomadaire sera attribué sous format numérique par courrier électronique et sera émis en euros uniquement, pour une valeur de 100 EUR. Le prix hebdomadaire sera livré après le tirage au sort des prix hebdomadaires, comme détaillé au §2.3, sans garantie de date de livraison ; tous les frais, droits, taxes ou impôts applicables seront à la charge du gagnant du prix hebdomadaire. Aucun substitut n'est disponible ; aucun retour ne sera accepté et aucun prix de remplacement avec une autre valeur monétaire n'est disponible.

§2.4 Règles générales et règlements pour tous les prix

Tous les prix, y compris, mais sans s'y limiter, les premiers prix et les prix hebdomadaires sont non échangeables, non transférables et aucune alternative en espèces ne sera offerte. Ventura et tous les partenaires du concours se réservent le droit de remplacer tous les prix par un autre prix de valeur égale ou supérieure si des circonstances indépendantes de la volonté de Ventura et/ou des partenaires du concours l'exigent.

Tous les prix sont attribués « tels quels » sans aucune garantie, expresse ou implicite de Ventura ou des partenaires du concours. Les gagnants sont responsables de la déclaration et du paiement de toutes les taxes (le cas échéant) ainsi que de tous les autres coûts et dépenses associés à l'acceptation et à l'utilisation du prix non spécifié dans les présentes comme étant attribué.

Ventura et tous les partenaires du concours déclinent expressément toute responsabilité et les gagnants acceptent d'indemniser et de dégager Ventura et tous les partenaires du concours de toute réclamation, action, demande et/ou responsabilité pour des blessures, des dommages ou des pertes de quelque nature que ce soit, liés à la participation à ce concours (quelle que soit la cause de ces blessures, dommages ou pertes) et/ou à la remise et/ou à l'utilisation ultérieure ou à la mauvaise utilisation de tout prix attribué.

§2.4.1 Notifications : gagnants et règlement officiel

Pour obtenir une copie de la liste des gagnants ou une copie du présent règlement officiel, envoyez votre demande accompagnée d'une enveloppe affranchie et pré-adressée à Ventura Travel GmbH, 31 Lausitzer Straße Berlin 10999, Allemagne cc : Le monde de Ventura : un voyage autour de la terre. Les demandes de noms des gagnants doivent être reçues au plus tard quatorze (14) jours après la fin de la période de promotion. La liste des gagnants sera publiée une fois la confirmation des gagnants terminée.

§2.4.2 Méthode alternative de participation

Vous pouvez participer au premier prix et au tirage au sort hebdomadaire à tout moment via une autre méthode de participation (ci-après, « AMDP ») en envoyant une enveloppe lisible, adressée et suffisamment affranchie et une adresse de retour (« LASA »), la question du jour et votre réponse à cette question, vos nom et prénom, votre adresse électronique, votre adresse

postale, votre ville, votre état et votre code postal à : Ventura Travel GmbH, 31 Lausitzer Straße Berlin 10999, Allemagne cc : < Le monde de Ventura : un voyage autour de la terre >.

Les demandes par courrier d'AMDP ne peuvent inclure qu'une seule question et réponse par LASA. Si plusieurs questions pour le tirage au sort du premier prix sont inscrites, elles doivent être soumises dans une LASA séparée avec une question et une réponse par LASA.

Les demandes par courrier d'AMDP, y compris l'enveloppe extérieure et la LASA, doivent être manuscrites. L'enveloppe doit inclure une adresse de retour dans le coin supérieur gauche qui correspond à l'adresse du demandeur, et doit être timbrée au plus tôt le 28 novembre 2022 et au plus tard le 24 décembre 2022, et reçue par le commanditaire au plus tard le 24 décembre 2022.

§2.4.3 Aucun achat n'est requis

Aucun achat n'est nécessaire pour participer ou gagner un prix hebdomadaire ou un premier prix dans le cadre du concours. Faire un achat ou un paiement de quelque nature que ce soit n'augmentera pas vos chances de gagner des prix dans le cadre du concours. Offre nulle là où la loi l'interdit.